BTS SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS

SESSION 2021

ANNEXE 8 : Modèle d'attestation de stage (recto)



ATTESTATION DE STAGE

à remettre à la ou au stagiaire à l'issue du stage

ORGANISME D'ACCUEIL		
Nom ou dénomination	sociale :	
Adresse:		
7		
ertifie que		
A OU LE STAGIAIRE		
lom : Gadiou	Prénom : Djason	
lé.e le : 26 /02/2001	Sexe : F □ M 🗹	
Adresse:		
 ≅ : 0769377747	Mél : djason.gadiou.sio@gmail.com	
	S Services informatiques aux organisations	
ETUDIANT(E) EN B	S Services informatiques aux organisations	
ETUDIANT(E) EN B	S Services informatiques aux organisations option SISR SLAM	
ETUDIANT(E) EN B	S Services informatiques aux organisations option SISR SLAM	
ETUDIANT(E) EN B	S Services informatiques aux organisations option SISR SLAM	
ETUDIANT(E) EN BEAU SEIN DE (nom de l'éta	Services informatiques aux organisations option SISR SLAM ablissement d'enseignement supérieur ou de l'organisme de formation) :	
ETUDIANT(E) EN B AU SEIN DE (nom de l'éta ycée Voillaume effectué un stage pr	S Services informatiques aux organisations option SISR SLAM	
ETUDIANT(E) EN BEAU SEIN DE (nom de l'éta	Services informatiques aux organisations option SISR SLAM ablissement d'enseignement supérieur ou de l'organisme de formation) :	
ETUDIANT(E) EN B AU SEIN DE (nom de l'éta ycée Voillaume effectué un stage pr DURÉE DU STAGE Dates de début et de fin	Services informatiques aux organisations option SISR SLAM sublissement d'enseignement supérieur ou de l'organisme de formation) : évu dans le cadre de ses études du stage :	
ETUDIANT(E) EN B AU SEIN DE (nom de l'éta ycée Voillaume effectué un stage pr DURÉE DU STAGE Dates de début et de fin	Services informatiques aux organisations option SISR SLAM sublissement d'enseignement supérieur ou de l'organisme de formation) :	
ETUDIANT(E) EN B AU SEIN DE (nom de l'éta ycée Voillaume effectué un stage pr DURÉE DU STAGE Dates de début et de fin Du	Services informatiques aux organisations option SISR SLAM ablissement d'enseignement supérieur ou de l'organisme de formation) : évu dans le cadre de ses études du stage :// au/	
ETUDIANT(E) EN B AU SEIN DE (nom de l'éta ycée Voillaume effectué un stage pr DURÉE DU STAGE Dates de début et de fin Du	Services informatiques aux organisations option SISR SLAM sublissement d'enseignement supérieur ou de l'organisme de formation) : évu dans le cadre de ses études du stage :	
ETUDIANT(E) EN BOAU SEIN DE (nom de l'étale	Services informatiques aux organisations option SISR SLAM sublissement d'enseignement supérieur ou de l'organisme de formation) : Évu dans le cadre de ses études du stage : _//_ au/ totale de	
AU SEIN DE (nom de l'éta Lycée Voillaume Effectué un stage pr DURÉE DU STAGE Dates de début et de fin Du Représentant une durée a mention inutile). La durée totale du stage est sous réserve des droits à coi	Services informatiques aux organisations option SISR SLAM ablissement d'enseignement supérieur ou de l'organisme de formation) : évu dans le cadre de ses études du stage :// au// totale de	
AU SEIN DE (nom de l'éta Lycée Voillaume Effectué un stage pr DURÉE DU STAGE Dates de début et de fin Du Représentant une durée a mention inutile). La durée totale du stage est sous réserve des droits à coil 8 du code de l'éducation).	Services informatiques aux organisations option SISR SLAM ablissement d'enseignement supérieur ou de l'organisme de formation) : évu dans le cadre de ses études du stage :// au// totale de	

ANNEXE 8 : Modèle d'attestation de stage (verso)

La tutrice ou le tuteur de l'organisation d'accueil certifie que les situations professionnelles, vécues ou observées, présentées par la ou le stagiaire dans son portefeuille de compétences professionnelles listées ci-dessous ont bien été réalisées dans le cadre de son stage.

□ OUI	
Intitulé de la situation professionnelle	Activité(s) du référentiel concernée(s)
Introduction do atom out indianancella nous nouveix cours	
"attestation de stage est indispensable pour pouvoir, sous isserve du versement d'une cotisation, faire prendre en compte le stage dans les droits à retraite. La législation sur es retraites (loi n°2014-40 du 20 janvier 2014) ouvre aux ludionts dont le stage a été grafifié la possibilité de faire	FAIT À LE

L'attestation de stage est indispensable pour pouvoir, sous réserve du versement d'une cotisation, faire prendre en compte le stage dans les droits à retraite. La législation sur les retraites (loi n°2014-40 du 20 janvier 2014) ouvre aux étudiants dont le stage a été gratifié la possibilité de faire valider celui-ci dans la limite de deux trimestres, sous réserve du versement d'une cotisation. La demande est à faire par l'étudiant(e) dans les deux années suivant la fin du stage et sur présentation obligatoire de l'attestation de stage mentionnant la durée totale du stage et le montant total de la gratification perçue. Les informations précises sur la cotisation à verser et sur la procédure à suivre sont à demander auprès de la Sécurité sociale (code de la Sécurité sociale art. L.351-17 – code de l'éducation art..D.124-9).

Nom, fonction et signature du représentant de l'organisme d'accueil